

PRIX

Culture et développement MUNICIPALITÉS

Dossier de candidature 2008

Identification du candidat	
Municipalité ou MRC : Ville de Joliette	
Adresse : 614, boulevard Manseau	
Ville : Joliette	Code postal : J6E 3E4
Téléphone : 450 753-8000	
Télécopieur : 450 753-8199	Courriel : yvon.frechette@ville.joliette.qc.ca

Identification de la réalisation	
Nom du projet : Bibliothèque Rina-Lasnier	
Année(s) de réalisation : 2006-2007	

Catégorie de concours

Veuillez cocher la case appropriée

- Municipalités de 100 000 habitants et plus
- Municipalités entre 20 000 et moins de 100 000 habitants
- Municipalités de moins de 20 000 habitants

Attention ! Vos réponses ne doivent pas dépasser les limites du cadre.

Présentation de la municipalité

Veuillez décrire brièvement les principales caractéristiques de la municipalité (taille de la population, localisation, etc.) et son engagement envers les arts et la culture.

<p>Située au cœur de la région de Lanaudière, à 35 minutes au nord-ouest de Montréal, la Ville de Joliette compte 19 423 résidents. En 2003, les membres du conseil municipal se sont penchés sur la vision à adopter pour la Ville et cette vision s'est définie ainsi : Joliette, ville de nature, de travail et de culture.</p> <p>L'engagement de la Ville envers les arts et la culture ne date pas d'hier. Dès 1858, un premier centre culturel voit le jour à Joliette. Connu sous le nom de L'Institut, il intègre une bibliothèque publique, des salles de conférence ainsi qu'un théâtre. En 1966, un symposium de sculpture réunit des sculpteurs canadiens dont les œuvres ornent encore aujourd'hui des espaces publics.</p> <p>Joliette soutient depuis ses débuts le réputé Festival de Lanaudière (festival de musique classique qui attire chaque année, pendant cinq semaines, 50 000 personnes), le Musée d'art de Joliette qui fête ses 40 ans en 2008, ainsi que différentes manifestations populaires comme le festival Mémoire et Racines dont un volet se déroule au centre-ville, le Centre culturel de Joliette - son festival-concours de musique et ses spectacles jeunes publics -, l'activité Les donateurs organisée par un collectif d'écrivains de Lanaudière et l'Orchestre symphonique des jeunes de Joliette.</p>

Présentation de la réalisation*

Décrivez la réalisation (coûts, objectifs, etc.), le contexte dans lequel elle s'inscrit, les besoins auxquels elle répond, les défis particuliers et les partenaires impliqués.

Une nouvelle bibliothèque pour Joliette était devenue une nécessité et la population la réclamait. Des citoyens se sont d'ailleurs présentés à plusieurs reprises aux assemblées du conseil municipal pour s'informer de l'avancement du dossier. La vétusté du bâtiment abritant l'ancienne bibliothèque - le plafond s'était effondré à certains endroits - avait rendu urgente la réalisation de travaux. En outre, l'exiguïté des lieux faisait en sorte que 40 % de la collection n'était pas directement accessible au public (une partie des livres était entreposée au sous-sol de l'hôtel de ville). Les activités d'animation (conférences, ateliers, etc.) se tenaient dans des salles exiguës et les abonnés se retrouvaient particulièrement à l'étroit pour consulter les documents disponibles.

Depuis de nombreuses années, la Ville de Joliette discutait avec deux municipalités voisines dans le but d'offrir aux résidents de l'agglomération un service de qualité à un endroit commun. Alors qu'il était question de construire un bâtiment neuf, la possibilité d'acheter une église et de la convertir en bibliothèque s'est présentée. C'est la Ville de Joliette qui a choisi d'acquérir le bâtiment à l'automne 2005. Les plans et devis ont été réalisés au cours des semaines suivantes et à la suite d'un appel d'offres, les travaux ont débuté en août 2006 pour se terminer une année plus tard.

Pendant que le processus conduisant à l'appel d'offres suivait son cours, des discussions ont été entreprises avec la municipalité voisine de Saint-Charles-Borromée (population de 12 666 personnes) et une entente pour desservir cette population a été annoncée en mai 2006. L'ouverture de la nouvelle bibliothèque était très attendue. Le 11 juillet 2007, à 13 h, plusieurs dizaines de personnes faisaient la file pour se trouver parmi les premiers à franchir les portes. Durant cette première journée d'activité, 1400 citoyens et citoyennes ont visité les lieux. Tous ont été charmés par le résultat du réaménagement et fascinés par l'atmosphère de recueillement qui a été conservée. La transformation d'un lieu de culte en lieu de culture constituait certainement tout un défi. Même s'il s'agit d'un bâtiment très vaste, les architectes ont réussi à lui conserver une échelle humaine et à donner à l'endroit un caractère accessible, tant du point de vue physique que culturel. Le projet a soulevé l'intérêt du gouvernement du Québec qui a accepté de verser une subvention de 1,5 million de dollars. Les caisses populaires Desjardins de Joliette et de Saint-Charles-Borromée ont versé une somme de 200 000 \$ alors que la compagnie Impérial Tobacco, qui exploitait auparavant une usine à Joliette, a octroyé un montant de 300 000 \$. Le coût total du projet s'est élevé à six millions de dollars.

* Le concours vise à récompenser une réalisation et non l'ensemble des actions de la municipalité.

Réponses aux critères d'évaluation

Faites la démonstration des impacts de la réalisation sur la collectivité, par des faits, des exemples ou des statistiques. *

Par exemple :

- Comment la réalisation favorise-t-elle une meilleure accessibilité et une plus grande appropriation des arts et de la culture par les citoyens ?
- La réalisation a-t-elle permis l'implication et la mobilisation des citoyens, de la communauté artistique ou culturelle ?
- Quelles sont les incidences de la réalisation sur la qualité de vie des citoyens, sur l'environnement, sur le climat social, économique, etc. ?
- La réalisation a-t-elle un impact sur le travail des artistes et des travailleurs culturels de votre localité ou de votre région ?

Avec la nouvelle bibliothèque, il s'agissait d'abord d'offrir un lieu rassembleur aux populations de Joliette et Saint-Charles-Borromée, un espace agréable et convivial pour bouquiner qui deviendrait un lieu de rencontre et d'échanges. De plus, nous avons à cœur de développer des services utiles et souhaités par les usagers, notamment des services à distance (prolongation et réservation par téléphone), des services d'aide à la recherche, un accès rapide aux nouveautés par le biais d'un service de livres en location et l'accès à une technologie de pointe (nombreux postes informatiques et branchements Internet). Nos statistiques de fréquentation et d'utilisation des services parlent d'elles-mêmes. Depuis l'ouverture, la popularité de l'endroit ne se dément pas. En effet, nous comptons 11 100 abonnés actifs, ce qui représente 36 % de la population de Joliette et Saint-Charles-Borromée. Chaque jour, environ 350 personnes se présentent à la bibliothèque. En moyenne, une cinquantaine de personnes utilisent les postes informatiques quotidiennement. Les activités d'animation remportent un vif succès, accueillant depuis son ouverture plusieurs centaines de personnes, petits et grands. Après sept mois d'activité, la bibliothèque a enregistré 157 000 prêts de documents. L'une des améliorations les plus frappantes concerne les locaux : près de quatre fois plus grands que ceux des précédentes bibliothèques de Joliette et Saint-Charles-Borromée, ils offrent plus de 70 places assises aux usagers, des salles multifonctionnelles pour les activités d'animation et les expositions qui ne pouvaient se tenir avant, et un accès pour les personnes handicapées (rampes d'accès, ascenseurs) - ce qui n'existait pas non plus auparavant. Les heures d'ouverture ont aussi augmenté significativement, passant de 28 heures (Saint-Charles-Borromée) et 40 heures (Joliette) à 50 heures par semaine. De plus, l'aménagement de la nouvelle bibliothèque a permis une mise à niveau des équipements informatiques, qui sont à la fine pointe de la technologie, et l'ajout de nombreux postes (17 postes Internet contre 4 au total pour les bibliothèques de Joliette et Saint-Charles-Borromée).

*** Attention aux énoncés généraux ! L'évaluation portera sur les impacts concrets de la réalisation et non sur les objectifs du projet ou les orientations culturelles de la municipalité.**

Démontrez, par des faits, des exemples ou des statistiques, en quoi la réalisation s'inscrit dans une perspective de développement culturel durable.

Par exemple :

- Est-elle le fruit d'une approche intégrée impliquant différents services municipaux ?
- A-t-elle suscité des partenariats ?
- S'inscrit-elle dans les orientations d'une politique municipale (culturelle, familiale, etc.), dans une vision à long terme du développement culturel ?
- La réalisation est-elle durable ? Qu'en est-il de sa capacité à évoluer dans le temps et à accueillir de nouvelles pratiques ?

Grâce à la nouvelle bibliothèque, plusieurs services ont vu le jour, dont des services à distance, comme le renouvellement et la réservation par téléphone, le prêt de DVD, la location de livres ainsi que le service d'aide aux lecteurs qui permet à quiconque d'être initié à la bibliothèque et guidé dans ses recherches par du personnel qualifié. Les personnes handicapées peuvent y accéder et afin de mieux les servir, nous développons et faisons la promotion de services à distance (prêt et renouvellement par téléphone, catalogue disponible sur Internet) et de prêt à domicile. La bibliothèque, située près de plusieurs écoles, a répondu à un grand nombre de demandes de la part des enseignants. De nombreuses classes ont visité les lieux depuis septembre 2007. Les élèves ont pu profiter d'une visite et d'une initiation à la bibliothèque et plusieurs classes se sont abonnées afin de pouvoir emprunter des documents. La clientèle adolescente s'est vu offrir des activités d'animation adaptées à ses goûts (ateliers de photomontage et de mangas). Afin de mieux cerner leurs besoins et leurs intérêts, la bibliothèque a invité les jeunes à participer au conseil d'adolescents où ils peuvent proposer et organiser des activités, suggérer l'achat de documents et s'impliquer dans la bibliothèque en faisant du bénévolat et en donnant leur point de vue. Par l'organisation d'expositions, la bibliothèque sensibilise les citoyens à l'art et fait connaître les artistes.

Faites la démonstration de l'originalité et de l'excellence de la réalisation, par des faits ou des exemples.

Par exemple :

- La réalisation propose-t-elle des réponses inédites aux besoins locaux ?
- En quoi se distingue-t-elle des autres réalisations dans le même domaine ?

Le manque d'espace était criant dans l'ancienne bibliothèque. En réaménageant l'église Saint-Pierre, la superficie utilisable est passée d'environ 625 mètres carrés à 2500 mètres carrés et le budget de fonctionnement, qui était de 576 000 \$, s'établit en 2008 à plus de un million de dollars. Environ 65 000 documents étaient accessibles au public auparavant. Ce nombre est passé à 100 000. L'offre a donc augmenté et demeurera en croissance avec le budget annuel d'acquisitions qui atteint maintenant un peu plus de 150 000 \$. En choisissant d'acheter un bâtiment qui risquait d'être transformé en condos d'ici quelques années ou, pire encore, de disparaître sous le pic des démolisseurs, la Ville de Joliette a fait d'une pierre deux

(suite)

coups en fournissant à sa population et à celle de la municipalité voisine de Saint-Charles-Borromée un service de bibliothèque digne de ce nom en recyclant avec brio un bâtiment d'intérêt patrimonial dont l'avenir était incertain. Le résultat final, tant du point de vue physique que des services, a certainement récompensé la patience des usagers et incité d'autres personnes à devenir membres et à utiliser les services gratuits de la bibliothèque Rina-Lasnier. Ce succès a d'ailleurs été reconnu dans les médias - la bibliothèque a fait l'objet d'un épisode de la série sur le patrimoine religieux « Quel avenir pour nos églises ? » diffusée au canal Savoir. Des reportages sur la conversion de l'église en bibliothèque ont paru dans les médias locaux et nationaux (dont TQS).

Photographies illustrant la réalisation

Vous devez transmettre, en accompagnement de ce formulaire, des photos en format jpeg de la réalisation (maximum 5). Ces photos ne seront pas évaluées, mais elles seront utilisées à seule fin de diffusion.

Pour chacune des photos, indiquer son titre, sa légende et le crédit photographique.

Photo 1

DSC06572 - L'oeuvre d'art réalisée par Mme Joëlle Morosoli évoque, entre autres, des tuyaux d'orgue. Photo Ville de Joliette, Yvon Fréchette

Photo 2

DSC06576 - Vue d'ensemble; l'entrée principale apparaît au fond. Photo Ville de Joliette, Yvon Fréchette

Photo 3

DSC06581 - La bibliothèque, vue à partir de la mezzanine. Photo Ville de Joliette, Yvon Fréchette

Photo 4

DSC06709 - Une fois la transformation de l'église Saint-Pierre complétée. Photo Ville de Joliette, Yvon Fréchette

Photo 5

DSC06619 - À l'ouverture, le 11 juillet 2007, le public faisait la file. Photo Ville de Joliette, Yvon Fréchette

Identification du responsable de la candidature	
Nom : Fréchette	Prénom : Yvon
Adresse : 614, boulevard Manseau	
Ville : Joliette	Code postal : J6E 3E4
Téléphone : 4507538189	Télécopieur : 4507538199
Courriel : yvon.frechette@ville.joliette.qc.ca	
Poste occupé par le responsable de la candidature : Agent de communication	
Employeur : Ville de Joliette	

Critères d'évaluation

Impacts sur la collectivité (40 %)

Perspective de développement culturel durable (30 %)

Originalité et excellence (30 %)

Exigences de présentation

Le dossier de candidature, comprenant le formulaire complété et les photographies, doit être acheminé par courriel ou par la poste sur CD-ROM.

Les textes fournis dans le formulaire seront repris intégralement pour la présentation des réalisations dans le site Internet de Les Arts et la Ville. Il est donc important de porter une attention particulière à la rédaction des différentes parties du dossier de candidature.

L'évaluation des réalisations se fera uniquement à partir du formulaire complété. Aucune autre pièce supplémentaire ne sera remise aux membres du jury.

Date limite

Le dossier de candidature doit être transmis à Les Arts et la Ville avant le **6 mars 2008** par la poste à l'adresse suivante :

Les Arts et la Ville
870, avenue de Salaberry, bureau 104
Québec (Québec) G1R 2T9

ou par courriel à recherche@arts-ville.org

Informations

Pour plus d'information ou pour vérifier l'admissibilité de votre projet, n'hésitez pas à nous contacter !

T. 418 691-7480
C. recherche@arts-ville.org
www.arts-ville.org